



Association de parents
et de professionnels autour
de la personne polyhandicapée

L'AP³ au fil des jours – Janvier 2005

Chers amis,

En 2005, l'AP³ continue sur sa lancée de 2004 qui a été fertile en nouvelles activités (création du service de répit à domicile « Tof Service », activités diverses au sein de la Maison de l'AP³ et à l'extérieur...).

Comme vous le savez, l'AP³ ne vit que de dons, aussi nous permettrons-nous d'ici quelques jours de vous envoyer les documents relatifs au renouvellement de votre cotisation et aux dons...

En espérant que nous continuerons à partager ensemble toutes les activités prévues pour cette nouvelle année, l'AP³ vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour l'année 2005.

Les activités

L'AP³ Plouf !

- Les séances dominicales continuent le premier semestre de 2005 au « Neptune » (27 av. de la Croix Rouge à 1420 Braine l'Alleud). L'entrée est fixée à **2 €** pour tous ceux qui se mouillent (gratuité pour les moins de trois ans). Nous vous attendons dès 15h et jusqu'à 18h.
Les dates : **les dimanches 16 janvier, 6 février, 6 mars, 10 avril, 15 mai et 5 juin 2005.**

Infos complémentaires : contacter Elisabeth Renard au 067/77.28.80 ou Michèle Rouge au 02/653.60.20

- L'AP³ Mons-Hainaut organise toujours parallèlement des séances à la Piscine Communale de Bernissart (Centre Omnisport du Préau), rue des Préaux – 7320 Bernissart.
Prochaines séances **les dimanches 13 février, 17 avril, 15 mai et 26 juin 2005.**

Renseignements : Michel Delhaye au 065/62.11.44 ou Gaëtan Renouard au 068/55.39.93.

Les « Jeudis de l'AP³ »

- La première séance de l'année, le **jeudi 17 février 2005 à 20h** à Bruxelles, traitera de :

« L'automutilation chez les personnes polyhandicapées : comprendre et réagir »

Ensemble, parents et professionnels, essayons de faire un petit pas dans nos réflexions sur ce sujet. Claire Morelle (psychologue UCL) nous fera le plaisir d'enrichir cet échange.

L'adresse : Maison de l'AP³, boulevard Lambert 61 à 1030 Bruxelles

P.A.F. 2,00 €.

Infos et réservations :

- Maison de l'AP³ : 02/215 51 92 du lundi au vendredi de 9h30 à 16h
- Cécile Parry-Quintin : 0473/92 77 30

- Le **jeudi 24 mars 2005 à 20h**, le thème traité sera : « **Génétique et polyhandicap** »

Avec la participation du Professeur Dr Christine VERELLEN, responsable du Centre de Génétique Humaine de l'Université Catholique de Louvain, Bruxelles
L'adresse : Centre Neurologique William Lennox, Salle Broos - Allée de Clerlande, 6 à 1340
Ottignies

P.A.F. 2,00 €.

Infos et réservations :

- Maison de l'AP³ : 02/215 51 92 du lundi au vendredi de 9h30 à 16h
- Elisabeth Renard-Quix : 067/77 28 80

- La dernière conférence-débat de la saison aura lieu à Marche-en-Famenne en mai 2005 et sera consacrée à la :
« **Qualité des services : impact sur les parents** »

Nouvelles des régions

AP³ Bruxelles

- **Des nouvelles du TOF-SERVICE**

C'est avec une très bonne nouvelle que nous commençons cette année!

Le TOF-SERVICE vient d'avoir la confirmation de l'octroi d'un subside pour l'année 2005. En effet, la COCOF, qui soutient notre projet, nous alloue un budget pour couvrir la période du 1^{er} janvier 2005 au 30 juin 2005 ; le second semestre 2005 fera l'objet d'un nouvel arrêté. L'objectif de la COCOF est de pérenniser ce service, et de l'intégrer dans le cadre légal des divers services d'aide aux personnes. Le TOF-SERVICE sera sollicité pour participer aux groupes de travail de révision des arrêtés, organisés par le cabinet.

Des projets pour 2005 : nous aimerions pouvoir organiser un stage de vacances pour les membres du TOF-SERVICE. C'est un projet d'équipe, nous mettrons tout en œuvre pour le concrétiser, vous recevrez les précisions dans le prochain numéro de l'AP³ au fil des jours et sur le site internet. Si vous êtes intéressés par ce projet, faites-le savoir d'emblée.

- **L'AP³ (représentée par Muriel Bottu) est membre de l'Observatoire de la Personne handicapée***, dont les missions sont, d'une part, de fonder l'action politique sur des études scientifiques et d'autre part, d'anticiper les besoins nouveaux. Dans ce contexte, elle relaye le manque de place d'accueil de jour ou d'hébergement pour les personnes polyhandicapées en région bruxelloise. Cependant, on constate que peu d'informations tangibles sont en possession de l'administration compétente. Ceci est dû au fait que les familles ne sont pas inscrites au SBFPH**, ou au fait qu'elles n'y ont pas acté leur demande. En concertation avec le SBFPH, nous insistons pour que chaque famille rencontrant ce problème d'accueil ou l'ayant rencontré fasse connaître son besoin en s'inscrivant au SBFPH et en remplissant le formulaire ad hoc. Cette démarche sera le point de départ des statistiques nécessaires pour quantifier les demandes effectives et envisager les choix politiques qui s'imposent.

* créé au sein du Conseil Consultatif Bruxellois Francophone de l'aide aux personnes et de la santé.

** Service Bruxellois Francophone des Personnes Handicapées : Rue des Palais, 42 à 1030 Bruxelles. Tél général: 028008000 - Fax général: 028008001

Ateliers « répit » et récréatifs

- Nos ateliers répit destinés à tous les enfants, adolescents et adultes polyhandicapés continuent.
L'accompagnement est assuré les jours ouvrables dans nos locaux **entre 9h30 et 16 h** par Muriel, notre éducatrice spécialisée.
- Les ateliers récréatifs du samedi attendent vos enfants les **samedis 15 janvier, 19 février (complet), 19 mars, 16 avril, 14 mai et 18 juin 2005 de 9 h 30 à 17 h.**
- Les parents désirant partager avec leur enfant le goûter de 16h sont invités à le faire savoir en début de journée.
- Accueillir l'enfant polyhandicapé avec des activités spécifiques dans un cadre adapté à son handicap permet à la famille de souffler et à l'enfant de bénéficier de nos compétences. Les ateliers sont diversifiés : cela peut être de la relaxation, du massage, des stimulations sensorielles dans notre « Cocon » comme une animation de marionnettes, de la cuisine ou une promenade. Nous fourmillons d'idées...
- Les conditions pour bénéficier de ces services sont :
 - ⇒ Se faire membre de l'AP³
 - ⇒ Etre en ordre d'assurance familiale (fournir une copie du contrat)
 - ⇒ Régler la somme de 7,50 € par séance ou 15,00 € par journée pour les ateliers répit
 - ⇒ Régler la somme de 20,00 € pour les ateliers récréatifs du samedi

Le Centre de ressources

- Un centre de ressources sur le polyhandicap est ouvert à toute personne intéressée, parent, professionnel, étudiant... Une documentation spécialisée - ouvrages de référence, actes de colloques, thèses de fin d'études, périodiques, etc. - est disponible en prêt. Si le type d'information recherchée n'est pas disponible en nos murs, un fichier de personnes-ressources nous permettra de réorienter votre recherche.
Le prêt de documents est gratuit pour toute personne inscrite au centre de ressources. Montant de l'inscription : 4 € pour une année académique.
-

INFORMATION IMPORTANTE – Veuillez tourner la page.

INFORMATION IMPORTANTE !

Cher lecteur,

Votre "AP³ au fil des jours" est dorénavant accessible en ligne sur notre site Web à l'adresse suivante : <http://www.ap3.be/journal>

Vous y découvrirez un document en format .pdf lisible sur tous les systèmes et qu'il vous est loisible d'imprimer en conservant la mise en page d'origine.

Afin d'optimiser au mieux les (maigres) ressources financières de notre association, nous aimerions limiter la diffusion de "l'AP³ au fil des jours" format papier aux seules personnes qui nous en font la demande expresse.

Si vous désirez continuer à recevoir notre fascicule d'informations par la poste, pourriez-vous nous renvoyer le formulaire ci-dessous ?

**Par ailleurs, dans le même souci d'économie, si vous disposez d'une adresse courriel, nous vous saurions gré de nous la transmettre à l'adresse suivante : info@ap3.be
Nous pourrions dès lors vous faire parvenir toutes nos infos par cette voie.**

Merci de nous aider à faire progresser l'AP³.

Bien à vous.

L'équipe de l'AP³

*Talon-réponse à renvoyer à la Maison de l'AP³, 61 boulevard Lambert à 1030 Bruxelles
ou à nous faxer au 02/215 48 25*

Je désire continuer à recevoir "l'AP³ au fil des jours" à mon adresse postale.

Nom :

Adresse.

Code postal :

Localité :

Date :

Signature :